



CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Livret de suivi des recommandations

2020 – 2025



Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Politiques de Jeunesse

CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Suivi des recommandations 2020 – 2025

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de participation citoyenne de la Ville de Paris.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour rôle :

- d'associer les jeunes Parisien·nes à l'élaboration des politiques de la Ville de Paris ;
- d'éclairer la collectivité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·nes ;
- d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·nes vers l'autonomie.

C'est dans ce cadre que les membres du CPJ reçoivent tous les ans une lettre de saisine de la Maire de Paris, Anne HIDALGO, qui fixe le cadre de leurs travaux en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir leurs avis et propositions.

Deux possibilités s'offrent au CPJ pour s'emparer de sujets qui ne figurent pas dans la lettre de saisine :

- Les membres du CPJ peuvent s'auto-saisir de sujets, sous réserve que la proposition soit portée par au moins trois membres et validée par au moins un tiers des membres de l'instance. Cette auto-saisine peut donner lieu à l'émission de recommandations qui doivent être adoptées par consensus des membres avant d'être adressées à la collectivité parisienne.
- Les membres du CPJ peuvent élaborer une fois par an un vœu, présenté par l'Adjointe à la Maire en charge de la jeunesse et soumis au vote du Conseil de Paris dans les conditions prévues par l'article 14 du règlement intérieur de l'assemblée parisienne.

En décembre 2023, lors de leur séance plénière, les membres du CPJ avaient décidé de traiter la question d'actualité sur la valorisation de leur engagement citoyen. Parmi les réponses apportées figurait l'importance d'avoir un retour sur les actions mises en place suite à leurs travaux.

L'Assemblée Citoyenne s'est ensuite saisie de la question du droit de suite et l'a inscrit dans la délibération 2025 DDCT 135 « De nouveaux pouvoirs pour décider des Parisiennes et Parisiens », adoptée par les Conseillers et Conseillères de Paris, qui prévoit en son article 3 une systématisation du « droit de suite » pour l'ensemble des instances participatives parmi lesquelles figure le Conseil Parisien de la Jeunesse. Cette délibération vient donc donner une épaisseur juridique à un souhait unanime du CPJ.

La Ville de Paris s'est ainsi engagée à donner un droit de suite aux membres du CPJ. Il s'agit de rendre publique, de façon régulière, l'état d'avancement des mises en œuvre des recommandations proposées par l'instance.

Le présent document recueille l'intégralité des travaux du CPJ pour la mandature 2020 – 2026, ainsi qu'un point d'étape dans la mise en œuvre de ces propositions par la collectivité parisienne.

Sommaire

• Suivi des recommandations sur l'évolution du CPJ	5
• Suivi des recommandations sur la lutte contre le sexisme	7
• Suivi des concertations sur la révision du PLUB	8
• Suivi du vœu relatif à la santé mentale des jeunes	10
• Suivi des recommandations sur le renouvellement des CJA	12
• Suivi des recommandations sur les VSS en milieux festifs et nocturnes	15
• Suivi de l'avis sur le PADD	19
• Suivi du vœu relatif à l'éducation à l'alimentation et aux choix alimentaires, durables et solidaires	21
• Suivi des recommandations sur l'organisation des festivités dans les arrondissements pendant les JOP	24
• Suivi des recommandations sur la stratégie résilience de la Ville de Paris	27
• Suivi des recommandations sur l'accessibilité de la programmation de QJ	32
• Suivi des recommandations sur l'accessibilité du CPJ	38
• Suivi des recommandations sur la promotion de l'ESS auprès des jeunes	40
• Suivi du vœu sur l'accès des jeunes aux loisirs et à la culture	43
• Suivi des recommandations sur le nouveau Plan « Lire à Paris »	50
• Suivi des recommandations sur la Prospective « Adapter Paris aux défis du vieillissement à l'horizon 2050 »	53

Ce document est mis à jour de façon régulière et rendu public.

Ce document est la première édition du « droit de suite » et regroupe l'ensemble des travaux du CPJ de 2020 à 2025.

Retrouvez plus d'informations sur la page du site de la Ville de Paris consacrée au Conseil Parisien de la Jeunesse.

Pour chacune des recommandations et des vœux, retrouvez l'état d'avancement de leur mise en œuvre avec les trois icônes suivantes, ainsi qu'un court descriptif de leur état en mars 2026.



Réalisée



En cours



Non retenue

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR L'EVOLUTION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Promotion GEORGE SAND - Juin 2021

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de formuler des recommandations relatives à « l'évolution de leur instance pour renforcer à la fois la représentativité en son sein de jeunes, de leurs différents engagements et en faisant le lien avec les diverses organisations de jeunesse parisiennes, l'ancrage territorial du CPJ en lien avec les arrondissements pour renforcer leur propre capacité à agir et à porter des projets pour les jeunes Parisiennes et Parisiens ».

Elue concernée : Hélène BIDARD.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Développement de partenariats du CPJ avec d'autres organismes de jeunesse.		Depuis la réforme du CPJ de 2021, le CPJ s'appuie sur l'expertise d'associations de jeunes et de jeunesse pour éclairer ses travaux.
2	Renforcer la présence du CPJ dans les équipements de la Ville (CPA, EPJ, structures partenaires).		Travail en cours sur le périmètre des ambassadeurs d'arrondissements afin d'accroître leur implication au sein de leur territoire, y compris dans les équipements de la Ville. Certains membres sont aussi représentants du CPJ au sein de structures partenaires
3	Ne pas introduire de pondération dans le tirage au sort pour ne pas discriminer.		Il n'y a pas de pondération au CPJ
4	Mettre en place le mandat d'ambassadeur d'arrondissement.		Cette recommandation a été mise en place de façon opérationnelle depuis 2023
5	Organiser les plénières dans les mairies d'arrondissement et inviter les élu-es locaux.		Cette recommandation a été mise en place depuis octobre 2020. Des plénières ont eu lieu dans les mairies du 8 ^{ème} , du 11 ^{ème} , du 12 ^{ème} , du 13 ^{ème} , 15 ^{ème} , du 16 ^{ème} et du 20 ^{ème} arrondissement.

6	Donner la possibilité aux membres d'émettre des autosaisines.		Cette recommandation a été mise en place dans le cadre de la réforme du CPJ de 2021
7	Donner la possibilité aux membres d'émettre un vœu supplémentaire par an donc 2.		La Charte n'a pas été modifiée. L'article 14 du Règlement Intérieur du Conseil de Paris prévoit la possibilité d'émettre un seul vœu par an. Par ailleurs, depuis 2021, le pouvoir d'agir du CPJ est renforcé. Les jeunes peuvent s'autosaisir sur certains sujets.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LA LUTTE CONTRE LE SEXISME

Promotion GEORGE SAND - Juillet 2021

Sujet : Hélène BIDARD associe le CPJ aux travaux sur les questions de jeunesse et de sexisme. Le CPJ est invité à formuler des recommandations pour le déploiement d'une campagne de prévention et de sensibilisation sur la thématique « Jeunes engagé-es contre le sexisme ».

Elue concernée : Hélène BIDARD.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Mise en place d'un « mois parisien » consacré à la lutte contre le sexisme où la Ville incite ses partenaires à porter des événements autour de la thématique.		Mois de mars déjà consacré à l'égalité femmes-hommes, programmation SEII, DRH, directions centrales et mairies à retrouver sur QFAP. Mois de novembre autour des violences faites aux femmes.
2	Former le personnel des écoles à la détection des comportements sexistes, à agir en tant que témoin d'une agression.		L'école des métiers de la DASCO dispose de formations sur l'égalité filles-garçons et forment ses agent-es au sujet. Pas systématisé a priori.
3	Créer le « sexistomètre » inspiré du « violentomètre » pour visibiliser et mesurer le continuum entre les formes de sexisme les plus ancrées, les plus ordinaires, et les situations les plus violentes.		Pas de création du « sexistomètre », mais création le 8 mars 2021 du Respectomètre un "baromètre du respect" à destination des jeunes.
4	Créer la fresque du sexisme inspirée de la fresque du climat, outil de sensibilisation interactif, jeu pédagogique composé de cartes concepts.		Fresque qui existe mais n'a pas été créée par la Ville de Paris mais par une asso.
5	Renforcer les partenariats avec des associations pour mutualiser la création et la valorisation de contenu.		Financement et partenariats avec plus de 120 associations égalité F/H et lutte contre les violences.

SUIVI DES CONCERTATIONS SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE (PLUB).

Promotion GEORGE SAND - Juillet 2021

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de participer aux réflexions lors des différentes concertations citoyennes qui ont pour objectif de faire du Plan Local d'Urbanisme un Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique.

Elu-es concerné-es au moment de la saisine : Emmanuel GREGOIRE et Anouch TORANIAN.

Elues actuelles : Lamia EL AARAJE et Anouch TORANIAN.

Direction concernée : Direction de l'Urbanisme.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Renommer le PLU et faire un effort de vulgarisation pour s'adresser aux jeunes et faire connaître son impact sur le quotidien des habitants.		Le document n'a pas été renommé, toutefois une campagne de communication a été menée en novembre 2024 sur "Paris plus verte et plus solidaire"
2	Mettre en place une campagne de communication pour expliquer le rôle du PLU.		Idem, une large campagne de communication a été menée en novembre 2024 sur "Paris plus verte et plus solidaire"
3	Organiser des sondages sous forme de micro-trottoirs.		Lors de la phase PADD, des "ambassadeurs du PLU" ont été déployés dans les arrondissements pour réaliser des questionnaires
4	Organiser des concertations physiques dans des lieux que fréquentent les jeunes.		Les ateliers de la phase PADD ont été réalisés à Quartier Jeunes (QJ)
5	Tisser des liens avec les écoles d'architecture, d'ingénieurs, d'urbanisme, pour favoriser la participation de jeunes compétents.		Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), des étudiants en urbanisme, architecture et sciences politiques répondent à l'appel des « controverses urbaines » pour penser ensemble le Paris de demain. Plan local d'urbanisme : les étudiants impliqués dans - Ville de Paris

6	Organiser des marches exploratoires dans des zones à construire sur lesquelles le PLU peut avoir un impact sur dans des zones récemment aménagées.		Des marches exploratoires ont été menées en phase diagnostic et en phase règlement.
7	Rencontrer des experts compétent·e·s sur la question du PLU dans la prise en compte des questions de bioclimatisme.		Des conférences pédagogiques avec des experts ont été organisées à chaque début de phase : 1er VOLET - QUEL PARIS EN 2030 AVEC LE FUTUR PLU BIOCLIMATIQUE ?
8	Le CPJ souhaiterait participer aux concertations sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en 2022.		Le CPJ a été mobilisée à chaque phase de concertation

SUIVI DU VŒU SUR LA SANTE MENTALE DES JEUNES

Promotion GEORGE SAND - Février 2021

Sujet : les membres du CPJ ont choisi de travailler sur la santé mentale des jeunes dans un contexte de pandémie qui a fragilisé les interactions entre les citoyen·nes et a dégradé le tissu social.

Elue concernée : Hélène BIDARD.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Recommandations inscrites dans le vœu voté en Conseil de Paris	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Développer des permanences d'écoute psychologique par des intervenant·es spécialisé·es au sein des équipements jeunesse et centres de santé.		A la Maison Etudiante, l'association REVES Jeunes propose des consultations avec des psychologues. A QJ, des permanences de psychologues ont lieu plusieurs jours par semaine.
2	Renforcer le soutien financier aux dispositifs associatifs et institutionnels de formation et de sensibilisation sur la prévention et la promotion de la santé mentale en direction des jeunes et des professionnel·les jeunesse.		Des formations au PSSM ont été proposées cette année à des agent·es au contact des jeunes. Ce cycle de formation sera reproduit par la suite. De plus en plus d'associations agissant sur le sujet, étudiantes ou non, sont subventionnées par la Ville de Paris.
3	Mise en place d'une campagne de communication relayée sur l'ensemble du territoire parisien		Mise en place de la campagne « Déconfinons la parole ! »
4	Promotion de la santé mentale dans l'ensemble des services et équipements parisiens.		Initiatives régulières à QJ et QJ 13 sur ce sujet, ainsi que dans les équipements jeunesse
5	Proposer un système de prise en charge d'un forfait de 12 séances de consultation pour les jeunes en détresse psychologique.		

6	Création d'un centre de santé mentale pour les jeunes.		
---	--	---	--

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT

Promotion GISELE HALIMI - Juin 2022

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de participer « aux concertations locales qui seront menées auprès des jeunes dans le cadre du renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement (CJA) et de mener une réflexion et des discussions au sein même du CPJ, lesquelles pourront également se traduire par des propositions sur le contenu et la cohérence de ces nouveaux CJA ».

Elue concernée : Hélène BIDARD.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en mobilisant des réseaux de professionnels à l'échelle des arrondissements, en centralisant l'information à l'échelle locale sur le sujet, en accompagnant les universités à la création de réseaux d'anciens étudiants, en développant des ateliers à destination des jeunes avec notamment des informations relatives au droit du travail, en multipliant les job-dating.		Dans plusieurs arrondissements, les MA et les acteurs jeunesse se mobilisent pour faciliter la recherche de stages et alternances en mobilisant le vivier local d'entreprises. De nombreux forums emplois sont organisés au niveau des arrondissements y compris sur des besoins spécifiques tels que le handicap, notamment. La Ville a mis en place une plateforme pour proposer des stages aux jeunes de seconde, des alternances ... Les forums ne rencontrent pas toujours leurs publics, le CPJ pourrait contribuer à la réflexion sur le bon format pour les jeunes.
2	Favoriser l'accès au droit en organisant des missions d'information destinées aux jeunes telles que l'organisation de permanences dans les lycées et collèges.		Des allers-vers sont organisés dans les établissements scolaires de 2 nd degré avec les informateurs jeunesse à la discrétion des chef.fes d'établissements. Dans certains arrondissements, iels participent même aux réseaux d'acteurs jeunesse.
3	Développer l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs en communiquant davantage sur les dispositifs existants, en proposant des offres de « pass culture » dans les arrondissements, en déclinant		Les équipements jeunesse et les acteurs associatifs proposent de nombreuses activités, stage, séjours favorisant l'accès aux loisirs, aux vacances et à la culture. Des forums vacances et « bons plans »

	le Pass Jeunes aux autres moments de l'année que l'été, en réduisant les stéréotypes dans les activités proposées pour répondre à la diversité des attentes et proposer des activités variées.		sont organisés par la Sous-Direction de la Jeunesse. La création artistique est fortement soutenue et encouragée par l'accueil en résidence de jeunes compagnies de théâtre et de danse, valorisé dans le cadre de festival notamment. Le plan de l'égalité Femme-Homme vise à déconstruire les stéréotypes de genre et à proposer des activités moins genrées.
4	Augmenter le pouvoir d'agir des jeunes pour pallier le manque de légitimité et de confiance en soi en communiquant sur la diversité des profils des jeunes engagés et des actions réalisées, en créant une journée d'appel associative en immersion.		L'organisation de cette journée n'est pas envisagée, en revanche, plusieurs expositions, dédiées à la mise en avant de portraits de jeunes engagés ou à la découverte de soi par le voyage ont été organisées à Quartier Jeunes pour une mise en valeur inspirante. De plus une journée de l'engagement se déroule une fois par an à Quartier Jeunes. Enfin, un accompagnement insitu est mis en place depuis décembre 2024 pour renforcer le pouvoir d'agir des jeunes.
5	Les Mairies d'arrondissement pourraient faire appel aux membres du CPJ pour partager leur expérience et les accompagner dans la création de conseils de jeunes localement.		Des conseils locaux de jeunes existent dans certains arrondissement (16 ^e notamment). Des liens sont en cours, à construire et à renforcer avec les ambassadeurs du CPJ
6	Le Pass Jeunes pourrait intégrer un volet « engagement ».		Ce n'est pas l'objet du Pass Jeunes qui propose des offres de loisirs, culture et sports.
7	La Ville de Paris pourrait mieux valoriser l'engagement des jeunes de manière symbolique à travers l'organisation d'une soirée de l'engagement et de manière financière en indemnisant les jeunes engagés.		La Soirée de l'Engagement organisée à l'Hôtel de Ville chaque année met en avant les jeunes associations, le CPJ et l'ensemble des acteurs.
8	Créer des « QJ d'arrondissement » en mettant à dispositions des jeunes des espaces où ils-elles pourront trouver toutes les informations, services et aides qui		QJ 13 a été inauguré au mois de mars 2025. Les arrondissements sont sollicités pour trouver des lieux permettant de développer des QJ sur les autres arrondissements.

	les concernant. Ces espaces seraient des lieux de rencontre entre jeunes, mais aussi entre jeunes et élu·es.		
--	---	--	--

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEUX FESTIFS ET NOCTURNES

Promotion GISELE HALIMI - Décembre 2022

Sujet : le CPJ s'est autosaisi du sujet sur les violences sexistes et sexuelles, notamment auprès du public jeune et dans les milieux festifs et nocturnes.

Elu-es concerné-es : Hélène BIDARD, Frédéric HOCQUARD et David BELLARD.

Directions concernées :

- Direction de la Jeunesse et des Sports.
- Direction de la Démocratie, des Citoyen.es et des Territoires.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Dans les festivals, mettre en place des stands distribuant des kits avec des protège-verre et des sifflets d'alerte.		Déploiement de stands Fêtez Clairs - Safer lors du Fnac Live et des grands événements municipaux. Présence de safe places tenues par des associations (14 juillet, Bal de l'Amour, fêtes de quartier). Logique privilégiée : prise en charge et mise à l'abri plutôt que distribution systématique de protège-verres ou sifflets.
2	Développer des campagnes de sensibilisation rappelant les sanctions encourues lors de soumissions chimiques et encourageant de le bien être collectif.		Soutien au Livre blanc sur la soumission chimique développé par Act-Right, subventionnée par la Ville. Présentation organisée lors des 10 ans de l'Observatoire VSS.
3	Augmenter la présence d'affiches et de flyers de prévention des comportements violents dans les toilettes notamment. Les affiches doivent aussi mettre en avant les bonnes pratiques.		Affiches Consentis déployées dans les clubs (diffusion plus limitée dans les bars). Outil Garde-Fête développé par la Maison Étudiante, diffusé dans 7 écoles supérieures parisiennes.

4	Sensibiliser les artistes pour qu'ils utilisent leur notoriété pour promouvoir la bienveillance lors de leur évènement.		Travail indirect sur la question via les collectifs et l'association Réinventer la nuit. Action structurelle de la DAC : conditionnalité des subventions pour renforcer la parité artistique.
5	Etablir une Charte VSS de concert avec les acteurs de la lutte contre les VSS dont le respect par les organisateurs des festivals conditionne la tenue de l'évènement.		Alternative mise en place : obligation de formation Consentis pour bénéficier des appels à projet destinées aux établissements portés par le CNM et la Ville.
6	Mettre en place une commission qui veille au respect de la Charte.		
7	Mettre en place et former des médiateurs dans les établissements festifs pour prévenir les situations à risque.		Difficulté d'imposer le dispositif au secteur privé. Stratégie alternative : valorisation et accompagnement des initiatives existantes (ex. Mia Mao). Subventionnement de Consentis, Vénus Club, Kluster Collectif (maraudes VSS, stands en clubs).
8	Déployer des personnes référentes, et les former, à travers la DPMP dans les rues des quartiers où les lieux festifs sont concentrés.		Formation des agents DPMP aux VSS (harcèlement de rue, discriminations intégrées à la formation initiale + modules complémentaires volontaires). Développement des référents de quartier (DPMP)
9	Promouvoir les dispositifs de descente à la demande permettant aux passage-res des transports en commun de descendre au plus près de soi la nuit.	 (hors compétence Ville)	Dispositif opérationnel dans les Noctiliens
10	Diffuser des annonces sonores dans les transports en commun avertissant des risques de comportements violents incitant les passagers à réagir.	 (hors compétence Ville)	Campagnes d'affichage avec numéro d'appel récemment déployées.

11	Afficher des espaces publicitaires dans la rue de prévention contre les VSS.		Campagnes annuelles autour du 25 novembre. Partenariat OPVS - EPSAA : campagnes créées par les étudiants, affichées sur les grilles de QJ.
12	Renforcer les formations à destination des agents de la police municipale au premier accueil des victimes de VSS et les étendre à tous les agents de la Ville recevant du public.		Formation DPMP (cf. point 8). Déploiement UMay : AAS des Mairies formés en 2024. Pas encore de module spécifique généralisé sur l'accueil des victimes pour l'ensemble des agents recevant du public.
13	Développer l'éducation à la vie sexuelle et affective notamment dans les formations dispensées dans le cadre du BAFA Citoyen.		Le nouveau dispositif « BAFA populaire » intègre un module sur les VSS. Il existe également pour le BAFA citoyen concernant les volontaires service civique.
14	La Ville pourrait promouvoir des films sur le sujet des VSS dans le cadre scolaire et périscolaire à travers la Mission Cinéma de la DAC.		L'action de la Mission Cinéma est notamment d'accompagner les acteurs de la salle de cinéma, comme voie de transmission et d'expérience collective : les salles elles-mêmes, les associations qui emmènent leurs membres en salles, les enseignants qui emmènent les élèves au cinéma, les festivals qui se déploient en salles, etc. S'agissant du temps scolaire, la Mission Cinéma de la Ville de Paris accompagne financièrement, aux côtés de l'Etat (DRAC IDF), les associations Enfances au cinéma et Cinémas indépendants parisiens qui coordonnent les dispositifs scolaires "Ma Classe au cinéma" sur Paris pour les classes inscrites de la maternelle au collège. Au total, la Ville de Paris touche ainsi un tiers des jeunes scolarisés. Ces inscriptions donnent lieu à une formation (par les associations susmentionnées) des enseignants, qui peuvent alors préparer leurs classes à une sortie au cinéma pour voir en salles, 2 à 3 fois par année scolaire, des films dûment choisis. Elles permettent aussi aux enseignants de prolonger la séance en salle par divers procédés

			avec les élèves : discussions, questionnaires, ateliers pratiques etc. Les choix de films projetés aux jeunes des classes inscrites à ces dispositifs permettent très régulièrement d'aborder des thèmes particulièrement divers, parmi lesquels l'égalité ou l'inégalité "femmes/hommes" ("filles/garçons") voire ponctuellement, toujours selon les niveaux de classes susmentionnés, le sujet des violences harcèlements sexistes et sexuels. S'agissant du temps périscolaire sur Paris, les sorties au cinéma s'effectuent surtout via les centres de loisirs, qui choisissent les films (et leurs thématiques) à montrer aux jeunes qui se sont inscrits.
15	Créer une série de vidéos de prévention à diffuser auprès des jeunes.		Réflexion en cours avec la Maison Etudiante.
16	Diffuser des campagnes de sensibilisation à la pré-prostitution et ses risques au sein des équipements jeunesse de la Ville.		Étude ACVM (Association contre les violences sur mineurs) menée dans les équipements jeunesse parisiens (faible taux de réponse). Diffusion des résultats dans les équipements. Deuxième étude nationale en cours (portée par l'association)
17	Mettre davantage la lumière sur des dispositifs comme « SafeProf » au sein des établissements supérieurs de la Ville de Paris.		Safeprof diffusé au sein des établissements supérieurs de la Ville via les référents égalité. Certaines écoles ont intégré des clauses VSS dans leur règlement intérieur.

SUIVI DE L'AVIS SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD).

Promotion GISELE HALIMI - Décembre 2022

Sujet : le CPJ, dans ses recommandations relatives à la révision du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique, a émis le souhait de poursuivre ses travaux en participant aux concertations sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Elu-es concerné-es au moment de la saisine : Emmanuel GREGOIRE et Anouch TORANIAN.

Elues actuelles : Lamia EL AARAJE et Anouch TORANIAN.

Direction concernée : Direction de l'Urbanisme.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Prendre davantage en compte la faune et la flore parisienne.		Le PADD le prend en compte dans son orientation 37, <i>"Intégrer la nature dans une logique de protection patrimoniale"</i>
2	Traiter davantage les problématiques liées au tourisme.		Le PADD traite ces problématiques notamment dans ses orientations 25, <i>"Rééquilibrer les dynamiques économiques et l'emploi sur le territoire parisien"</i> et 36, <i>"Prendre en compte la diversité des tissus urbains pour mieux les protéger"</i>
3	Engager une réflexion sur les forces et besoins particuliers des quartiers parisiens.		Dès le diagnostic territorial avec l'APUR, une analyse territoriale a été déclinée sur les différents sujets. A chaque étape de l'élaboration du PLUib, une concertation a été menée avec des acteurs des quartiers parisiens, dont les mairies d'arrondissement.
4	Prendre davantage en compte les populations les plus marginalisées.		Le PADD comporte des orientations en faveur des populations "précaires", "aux conditions de travail difficiles", "en situation de handicap".
5	Préciser davantage les objectifs et mesures d'encadrement de certaines tendances, notamment le développement du numérique.		L'orientation 24 du PADD, <i>"Continuer de faire de Paris un acteur majeur de la transition numérique responsable"</i> , précise les objectifs.

6	Préciser davantage les mesures permettant de parvenir aux différentes finalités du PLUB.		Ce sont les OAP et le règlement qui constituent les moyens de mise en œuvre des orientations du PADD, ainsi qu'il est rappelé dans son introduction.
7	Reprendre dans l'avant-projet les idées d'orientations ou d'actions exposées lors des ateliers thématiques, dans les médias du CAUE ou sur la page de concertation sur site paris.fr		L'ensemble des propositions et demandes exprimées pendant la concertation ont été examinées. Une part significative a été reprise ou traduite dans les documents du PLUb.

SUIVI DU VŒU SUR L'EDUCATION A L'ALIMENTATION ET AUX CHOIX ALIMENTAIRES, DURABLES ET SOLIDAIRES

Promotion GISELE HALIMI - Décembre 2022

Sujet : les membres du CPJ définissent l'alimentation durable comme recouvrant l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Elue concernée : Audrey PULVAR.

Directions concernées :

- Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
- Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

	Recommandations inscrites dans le vœu voté en Conseil de Paris	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Développer des formations en accès libre à la nutrition		Depuis 2021, 22 associations sont soutenues pour proposer ateliers de cuisine et des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public. Voir dispositif Défis foyers.
2	Communiquer sur les apports nutritifs des aliments, sur les produits de saison et sur ceux produits localement ainsi que sur les conséquences environnementales des différents modes de consommation alimentaire.		Ateliers menés par la ferme agroécologique de Paris et dispositifs pour relier pratiques alimentaires et saisonnalité comme le « défi de ma cantine ».
3	Encourager la distribution d'idées de recettes de saison.		En collaboration avec l'association Cap Veggie et MS Nutrition, un premier livret a été réalisé en 2025 afin de mettre à l'honneur des recettes végétariennes réellement servies dans les cantines parisiennes. Un deuxième livret consacré aux légumes sera prochainement réalisé.

4	Organiser des ateliers DIY (Do It Yourself – fait maison).		La Ferme de Paris propose une offre gratuite et diversifiée d'animations, de chantiers participatifs, et d'événements tout au long de l'année.
5	Soutenir l'utilisation par les particulier.ère.s des cuisines partagées disponibles à travers un soutien financier au fonctionnement et à l'investissement dans du matériel de cuisine, le développement d'ateliers de cuisine, l'accès libre aux équipements, et une campagne de communication sur les lieux existants.		Depuis 2021, la Ville de Paris a renforcé son soutien au développement des cuisines partagées et lieux alimentaires de proximité (épiceries sociales, cantines solidaires, tiers-lieux) sur le territoire
6	Amplifier son soutien aux initiatives d'alimentation durable via l'appel à projet « Alimentation durable et solidaire » en référençant les lieux d'approvisionnement en denrées plus durables.		Depuis 2021, grâce à l'appel à projets « Alimentation durable et solidaire », la Ville soutient plus d'une centaine de projets et accompagne l'ouverture de nombreux lieux afin de renforcer le maillage territorial.
7	Créer, sur le même principe que le Pass Jeunes existant pour l'accès des jeunes à la culture, un dispositif regroupant des offres de réduction tarifaire afin de faire découvrir aux jeunes des lieux permettant l'achat de denrées alimentaires durables dans le cadre de partenariats entre la Ville de Paris et des restaurants et commerces du secteur.		
8	Encourager le développement de lieux de restauration accessibles (cantines à prix libres par exemple), faciliter l'accès à des commerces via un système de « repas suspendus » ou de parrainage dans des commerces de bouche.		

9	Faire connaître les métiers de l'agriculture, de la paysannerie et de l'alimentation durable et faciliter l'accès à ces professions en encourageant des formations directes ou en soutenant des programmes existants.		La Ferme de Paris un lieu de découverte des métiers et des formations, notamment à travers l'organisation du Forum des métiers de la terre et du goût, co-porté avec plusieurs partenaires (Abiosol, REFAUR, AFAUP). Cet événement annuel, ouvert aux élèves dès le collège, permet de rencontrer des professionnels, découvrir les formations et susciter des vocations.
10	Poursuivre ses efforts de soutien aux actions de solidarité en visant à permettre à chacun-e d'accéder à une alimentation variée.		En partenariat avec la Croix-Rouge Insertion et la Fondation Armée du Salut, une trentaine d'associations parisiennes sont approvisionnées chaque semaine en produits bio et frais (fruits, légumes, légumineuses), permettant à environ 9 000 personnes d'accéder régulièrement à des denrées plus saines et diversifiées, tout en soutenant les producteurs du bassin de la Seine.
11	Porter une attention particulière aux jeunes qui acquièrent leur indépendance dans la mise en œuvre de toutes ces mesures.		

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR L'ORGANISATION DES FESTIVITES DANS LES ARRONDISSEMENTS PENDANT LES JOP

Promotion ROMAIN GARY - Juin 2023

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de réfléchir « sur les conditions de réussite [...] des festivités locales » en élaborant des « recommandations et préconisations » « tant sur les modalités d'organisation de ces festivités [...] que sur leur contenu » pour que les festivités prévues pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques s'adressent au plus grand nombre et en particulier aux jeunes dont la mise en œuvre est prévue à l'été 2024.

Elus concernés : Pierre RABADAN et Karim ZIADY.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Organiser des forums associatifs avec des associations sportives locales, culturelles et artistiques.		Il y a eu des forums des associations organisés sur certains sites
2	Proposer des rendez-vous de convivialité hebdomadaires ou toutes les quinzaines, avec la mise en place de banquets de voisins, fêtes de quartier ou vide-greniers.		
3	Faire des lieux de festivités des points d'informations d'Arrondissements		Dans de nombreux arrondissements des espaces « Mairies » étaient présents
4	Organiser un jeu de piste de type « course d'orientation » avec des thématiques réfléchies par les associations locales.		
5	Mettre en place des journées thématiques pendant la période de festivités.		

6	Mettre en place des dispositifs d'adaptation aux épisodes caniculaires sur les lieux des festivités, comme cela est déjà fait par la Ville de Paris.		Mise en place d'ombrière et de brumisateur sur chaque site de festivité de proximité et Terrasse des Jeux
7	Assurer des moments de calme, avec des lieux dédiés offrant des espaces « bien-être » et « détente ».		La Terrasse des Jeux avait notamment des espaces de pratique sportive pour les très jeunes, et il y avait systématiquement une zone de détente, notamment pour les publics en recherche de calme. Présence également d'une safe place sur la Terrasse des Jeux.
8	Choisir des partenaires s'engageant à respecter une démarche « zéro déchet ».		Cela faisait notamment partie du cahier des charges pour l'appel d'offre des partenaires (nourriture et boisson) des festivités
9	Proposer des ateliers d'initiations aux mobilités douces et de prévention routière, comme le vélo.		Le dispositif « Tous en piste » dans le cadre du programme héritage : https://missioncapitale.paris.fr/paris-2024-n-82/jouela-pionniere
10	Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes ou égalité de genre en organisant des ateliers favorisant la pratique du sport dans la mixité.		Dispositif Paris Sportive
11	Sensibiliser au handicap, par la découverte des sports paralympiques (exemple : parcours ou matchs en fauteuil roulant).		Beaucoup de sites de festivités ont fait intervenir des clubs inclusifs afin de promouvoir la pratique handi. Concernant les Olympiades d'arrondissement du 22/06 au 13/07, avant les JOPs et hors cadre des festivités, les participants ont pu découvrir la boccia.
12	Sensibiliser aux discriminations présentes dans le sport, qu'elles soient liées au handicap, à la religion, au genre..., avec l'intervention d'associations spécialisées.		Présence d'une safe place sur la Terrasse des Jeux gérée par 3 associations spécialisées dans les violences sexistes et sexuelles.

13	Sensibiliser aux risques liés à la consommation de drogue et d'alcool.		Des ateliers de la DSP organisés sur certains sites avec Mocktails et préventions aux addictions
14	Sensibiliser les habitant.e.s et touristes sur les risques liés à la sédentarité et à une mauvaise nutrition.		Des randonnées organisées par le comité de randonnée de Paris (dans le cadre du dispositif marchons à Paris) qui partaient de certains sites de festivités pendant les JOP. Des initiations sportives sur tous les sites de festivités.
15	Sensibiliser aux troubles du comportement alimentaire qui peuvent être liés au sport.		

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LA STRATEGIE RESILIENCE DE LA VILLE DE PARIS

Promotion ROMAIN GARY - Janvier 2024

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de « prendre une part active à la démarche de prospective participative et créative : Vers Paris 2050, affronter ensemble les défis de notre siècle ».

Elue concernée : Pénélope KOMITES.

Directions concernées :

- Direction de l'Urbanisme
- Direction de la Transition Ecologique et du Climat.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Organiser des formations théoriques et pratiques sur les sujets de la stratégie résilience : cyber-sécurité, agroécologie, éducation nutritionnelle, rénovation thermique. Les formations doivent être gratuites, accessibles aux personnes à mobilité réduite.		1. Réalisation d'une formation le 6 novembre 2025 : formation généraliste sur la résilience et l'adaptation envers les agents 2.Accueil du Résilience Tour à l'hiver 2024 à l'Académie du Climat avec trois jours de programmation grand public autour de la résilience et de l'acculturation aux risques Concernant les formations au risque de crue : 1. Création collaborative d'une fresque s'inspirant de la Fresque du climat, afin de sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens au risque d'inondation à Paris sous un format pédagogique et ludique (second semestre 2024) 2. Déploiement de la Fresque de la Crue auprès de publics spécialisés (expert.e.s, étudiant.e.s...) et du grand public (depuis 2025) - 27 Fresques jouées auprès du grand public parisien, de quelques agents Ville, de quelques entreprises et de quelques étudiants spécialisés en risques - Plus de 200 participants, 26 membres dans le réseau des animateurs dont 21 ont déjà animé au moins 1 Fresque de la Crue

			- 2 nouvelles formations entre janvier et mars Concernant plus spécifiquement les formations nutritionnelles 1. Actions DSP : Avec l'adoption en novembre 2024 du nouveau Plan Parisien Santé Environnement (PPSE2) par le Conseil de Paris, la Ville accélère ses actions pour protéger la santé des Parisiennes et Parisiens. L'alimentation fait partie des axes prioritaires à destination des femmes enceintes, jeunes parents et enfants. Actions dans les PMI, les crèches... 2. Actions DASCO (écoles primaires et collèges) : Les PEDT (projets éducatifs territoriaux des arrondissements) comprennent des actions en faveur de l'alimentation durable pour les élèves des écoles Le SRS (Service de la Restauration Scolaire, encadrant les 17 CDE - Caisses des Ecoles) déploie des dispositifs favorisant l'éducation à l'alimentation pour tous les enfants des écoles primaires Toutes les CDE réalisent plusieurs fois par an des commissions de menus avec les élèves des écoles dont elles assurent la restauration, qui comprennent des temps d'éducation à l'alimentation durable et saine. 3. Actions DEVE (Agence d'Ecologie Urbaine / Division Alimentation Durable) : Formations et sensibilisations à l'alimentation durable pour les convives et les agents de la restauration collective parisienne (plusieurs milliers d'enfants de 3 à 14 ans et plusieurs centaines d'agents de la Ville par an) Dispositif Défis Familles à Alimentation Positive (dispositif formant des familles à s'alimenter plus durablement à un coût acceptable) Formations et sensibilisations sur l'alimentation et l'agriculture durables à la Ferme de Paris (Bois
--	--	--	--

			de Vincennes) : pour les enfants parisiens et aussi en libre accès pour toutes les familles 4. Actions Académie du Climat Formations d'éco-délégués de collèges aux questions environnementales, dont l'alimentation fait partie Organisation d'événements et mise à disposition d'outils de sensibilisation à l'alimentation durable, pour tous les âges
2	Assurer une communication pour l'ensemble des Parisien·nes à travers : Une journée ou une nuit du risque, la délivrance d'un kit de survie dans les boîtes aux lettres qui recense les principaux risques existants à Paris et les moyens de les anticiper et d'y remédier, la mise en place de panneaux de sensibilisation dans la Ville et l'organisation d'expositions dans les musées de la Ville qui permettraient de sensibiliser à ces enjeux.		Organisation d'une soirée générale d'information le 14 mai 2025 dans toutes les mairies d'arrondissement sur le risque inondation. Pour cet exercice, communication sur les panneaux lumineux de la Ville + JCDecaux + communication A Paris Accueil du résilience Tour à l'hiver 2024 avec trois jours de programmation gratuite à l'Académie du Climat Organisation de l'exercice de crise grandeur nature « Paris inondé » le 13 octobre 2025
3	Mettre les Parisien·nes au cœur de la stratégie résilience.		Une démarche de participation citoyenne a été organisée tout au long de la refonte de la stratégie de résilience (hackathon, ateliers, expositions..)
4	Donner une place aux représentants issus de la société civile au sein des instances de décisions et d'instances de suivi de la stratégie résilience.		A ce jour, pas encore d'instance de suivi ouverte au grand public mais on peut mettre en avant les consultations des Parisiens en mairies d'arrondissement, les consultations des VDP à travers des ateliers, ainsi que des étudiants qui ont formulé des propositions
5	Consulter les Parisien·nes lors des conseils de quartiers au sein des arrondissements.		Certains conseils de quartier qui l'avaient sollicité ont été sensibilisés au risque de crue via la Fresque de la Crue. Cette collaboration avec les conseils de quartier sur la mise en œuvre de projets d'acculturation aux risques pourrait se poursuivre en 2026.

6	Consulter les jeunes à travers les ambassadeurs d'arrondissements du CPJ.		
7	Aménager le territoire parisien aux enjeux de la stratégie résilience.		Une partie des enjeux de résilience avait déjà été examinée pour le PLUv, préalablement à l'élaboration de la nouvelle stratégie de résilience (ex: canicule, inondation...). A l'échelle des projets d'aménagement, ces grands enjeux sont pris en compte plus finement, comme tous les enjeux des plans environnementaux de la Ville.
8	Stocker la nourriture dans des lieux dits « abandonnés » comme des anciennes stations SNCF et de métro ou les catacombes ou certains parkings.		Réalisation d'une étude, menée par l'APUR et restituée fin 2024 sur les réserves alimentaires dont dispose Paris en cas de crise et les lieux potentiels à mobiliser pour du stockage additionnel
9	Distribuer des denrées ou autres fournitures vitales rapidement avec des vélos cargos.		Soutien apporté à la cyclo-logistique et la massification de la logistique alimentaire (dont des hubs logistiques dédiés à l'alimentation) La Ville travaille activement à la relocalisation des approvisionnements de sa restauration collective (environ 150 000 repas par jour), avec par exemple un objectif de 50% en valeur des denrées alimentaires achetées provenant de moins de 250 Km de Paris (objectif Plan Alimentation Durable 2022-2027)
10	Elargir le développement du réseau de froid urbain de la Ville à d'autres bâtiments publics et au parc immobilier privé.		Objectifs d'ici 2042 : (échéance du contrat de concession) • Multiplier par 3 le nombre d'abonnés • Multiplier par 3 le linéaire de réseau • Favoriser le raccordement de bâtiments de petite puissance dits "sensibles" tels que les crèches, écoles, EHPAD, notamment en lien avec la DCPA (à ce titre, 7 sites de la Ville de Paris ont été raccordés entre en 2025) ainsi que les petits commerces ;

			• Raccorder les bâtiments du secteur hospitalier, notamment le parc de l'AP-HP Voici quelques chiffres à date depuis le début de la concession (avril 2022) : 954 abonnés (+186 abonnés raccordés) 120 km de réseau (+30 km de réseau mis en service) 8 sites de la Ville raccordés : - Mairie du 8e - Ecoles maternelle et primaire Charles Hermite (18e) - Ecole Monceau (8e) - Bibliothèque Buffon (5e) - Ecoles maternelle et primaire Buffault (9e) - Collège Macdonald (19e) 2 nouvelles centrales de production de froid mises en service : Arena la Chapelle et Printemps, ainsi que la centrale Jussieu qui sera mise en service en 2026.
11	Multiplier les panneaux solaires sur les toits de Paris afin de pallier les éventuelles coupures d'électricité.		Intégration de dispositions favorables au développement de l'énergie renouvelable (dont solaire) + projets intégrant du solaire dans les opérations d'aménagement.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR L'ACCESSIBILITE DE QUARTIER JEUNES

Promotion JOSEPHINE BAKER - Décembre 2024

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de proposer « des pistes d'amélioration de l'accessibilité de la programmation présentée par QJ ».

Elues concernées : Hélène BIDARD et Lamia EL AARAJE.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Aménager une salle avec une lumière plus faible, très peu de bruit et des espaces clos pour les personnes sensibles au bruit et à la lumière.		Non mis en œuvre à ce stade. Point inscrit à la VFA du 10 juillet 2026 afin d'étudier la faisabilité et de planifier les travaux nécessaires.
2	Mettre en place un système d'assistance électrique pour ouvrir les portes car elles sont lourdes, surtout celles à l'entrée du deuxième étage.		Non mis en œuvre à ce stade. Point inscrit à la VFA du 10 juillet 2026 afin d'étudier la faisabilité et de planifier les travaux nécessaires.
3	Pour les personnes en fauteuil roulant, il faudrait équiper les salles de coworking d'une à deux places sans chaise dédiées en indiquant le logo <i>fauteuil</i> . Sur ces places, les prises doivent être installées à hauteur des fauteuils.		Non mis en œuvre à ce stade. Point inscrit à la VFA du 10 juillet 2026 afin d'étudier la faisabilité et de planifier les travaux nécessaires.
4	Poser de façon permanente une rampe devant une ouverture sur la terrasse du 2 ^{ème} étage.		Non mis en œuvre à ce stade. Point inscrit à la VFA du 10 juillet 2026 afin d'étudier la faisabilité et de planifier les travaux nécessaires.
5	Espacer les tables dans les espaces de coworking et au café QJ pour pouvoir se déplacer sans difficulté.		Mis en œuvre dans la galerie et la salle de conférence. Pour les espaces de coworking et le Café QJ, rappel régulier aux équipes après chaque installation afin de préserver des cheminements accessibles

6	Mettre en place des flyers dans les trois langues les plus couramment parlées, ainsi qu'en braille et disposer certains flyers à la hauteur des fauteuils roulants.		Cette recommandation sera étudiée dans le cadre de la refonte des supports de communication de Quartier Jeunes. Un travail sera engagé avec la MICOM et la future chargée de communication, dont la prise de poste est prévue en octobre 2026, afin d'améliorer l'accessibilité des supports (langues, braille, implantation des présentoirs, etc.).
7	Mettre à disposition des flyers avec une écriture de plus grande taille, avec un QR code qui renvoie vers le reste des informations ayant été enlevées faute de place, pour éviter toute discrimination due à l'accès à l'information.		Cette recommandation sera étudiée dans le cadre de la refonte des supports de communication de Quartier Jeunes. Un travail sera engagé avec la MICOM et la future chargée de communication, dont la prise de poste est prévue en octobre 2026, afin d'améliorer l'accessibilité des supports (langues, braille, implantation des présentoirs, etc.).
8	Eviter les contrastes de couleurs trop vifs, les polices trop petites et la surcharge d'informations. Privilégier le noir sur fond blanc. C'est le contraste le plus favorable aux personnes malvoyantes plutôt que le bleu et le jaune qui sont des couleurs qu'elles ont du mal à distinguer.		Cette recommandation sera étudiée dans le cadre de la refonte des supports de communication de Quartier Jeunes. Un travail sera engagé avec la MICOM et la future chargée de communication, dont la prise de poste est prévue en octobre 2026, afin d'améliorer l'accessibilité des supports (langues, braille, implantation des présentoirs, etc.).
9	Créer une mascotte de QJ incarnant tous les supports d'information et de communication physiques et numériques, ce qui permettrait aux personnes ayant un trouble cognitif d'identifier et de comprendre plus facilement l'information.		Cette recommandation sera étudiée dans le cadre de la refonte des supports de communication de Quartier Jeunes. Un travail sera engagé avec la MICOM et la future chargée de communication, dont la prise de poste est prévue en octobre 2026, afin d'améliorer l'accessibilité des supports (langues, braille, implantation des présentoirs, etc.).
10	Enrichir la signalétique au niveau des grilles, en précisant que tous les jeunes peuvent y entrer, sans motif particulier, que tous les services sont gratuits, en détaillant la programmation mensuelle, les services proposés, leur localisation,		Un travail global de mise à jour de la signalétique est actuellement en cours. Les horaires des différents services sont d'ores et déjà affichés, mais leur visibilité sera renforcée grâce à une nouvelle signalétique avec une mise en avant plus lisible. Les informations

	ainsi que les informations du café QJ, sa carte et ses horaires d'ouverture.		relatives au Café QJ (présentation, carte et horaires d'ouverture) ont déjà été installées. Cette refonte permettra également de mieux valoriser l'ensemble des services proposés, leur gratuité, leur localisation ainsi que la programmation de Quartier Jeunes.
11	Mettre en place des bandes en relief au sol et des plans sonores à l'extérieur et à l'intérieur de Quartier Jeunes, et plus généralement des bâtiments de la Ville qui accueillent du public, ce qui permettrait aux personnes souffrant d'un trouble visuel ou d'un trouble auditif de circuler de façon plus autonome.		Cette proposition n'a pas encore été étudiée.
12	Afficher précisément la disponibilité des salles pour éviter l'évacuation des publics à certaines heures de la journée en cas d'évènement ponctuel. Installer des écrans ou des tableaux velda devant les salles qui renseignent leur disponibilité, pour éditer l'information plus rapidement (le tableau à feutre-craie est peu pratique pour les personnes souffrant d'un trouble visuel, ayant du mal à lire du blanc sur un fond noir).		Un travail de fond est actuellement engagé avec une agence de design de service afin d'améliorer l'information des usagers et la lisibilité des espaces de Quartier Jeunes. Dans ce cadre, des réflexions sont en cours sur les modalités d'affichage de la disponibilité des salles et l'orientation des publics. D'ores et déjà, des panneaux d'information ont été installés devant les salles afin d'indiquer leur occupation et de mieux informer les usagers en cas d'événements ponctuels. Les solutions d'affichage les plus accessibles seront étudiées dans le cadre de cette démarche d'amélioration continue.
13	Former tous les agents en contact avec le public aux questions liées au handicap sous toutes ses formes : sensoriel, moteur, cognitif, psychique et mental, ainsi qu'aux premiers secours civique de niveau 1 et aux premiers secours en santé mentale.		Une première partie des agents en contact avec le public (médiateurs et agents d'accueil) a déjà bénéficié d'une journée de sensibilisation au handicap, dispensée par l'association 100 % Handinamique. Afin de poursuivre cette démarche, un plan de formation est prévu en 2026 et 2027 pour les autres membres de l'équipe, avec l'objectif que l'ensemble des professionnels de Quartier Jeunes soit formé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes

			en situation de handicap (handicaps sensoriels, moteurs, cognitifs, psychiques et mentaux). Par ailleurs, plusieurs agents sont déjà formés aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et de nouvelles sessions sont programmées afin d'élargir progressivement cette compétence à l'ensemble de l'équipe. Les formations aux Premiers Secours Citoyens (PSC) seront également poursuivies dans le cadre du plan de formation de la structure.
14	Associer des représentants du public jeune et des membres du CPJ au moins deux fois dans l'année à des réunions de gouvernance de QJ. Assurer la diversité parmi ces jeunes associé.es à la gouvernance en termes de genre, d'âge, de situation, de lieu d'habitation et de handicap. Organiser régulièrement des consultations physiques ou en ligne sur la programmation de QJ.		Des jeunes usagers de Quartier Jeunes ainsi que des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) siègent déjà au sein du Collège Jeunes du Conseil d'Orientation de Quartier Jeunes. Ce collège s'est réuni à deux reprises en 2025 afin de recueillir les attentes, les retours d'expérience et les propositions des jeunes sur le fonctionnement et les orientations du lieu. Une réflexion est actuellement engagée pour renforcer leur participation à la gouvernance de Quartier Jeunes, notamment en les associant davantage à la définition de la programmation, à l'évaluation des actions menées et aux consultations organisées tout au long de l'année. Une attention particulière sera portée à la diversité des profils représentés (genre, âge, parcours, territoire de résidence et situations de handicap), ainsi qu'au développement de modalités de consultation complémentaires, en présentiel comme en ligne.
15	Rejoindre le dispositif Angela afin de devenir un « lieu sûr » et un refuge accessible aux personnes victimes de VSS dans la rue. Une communication dédiée doit être faite en ce sens.		Un premier travail a déjà été engagé avec le Quartier Santé afin de concevoir des supports de communication dédiés à la prévention des violences sexistes et sexuelles et à l'identification de Quartier Jeunes comme lieu ressource. Cette démarche sera relancée afin d'étudier l'adhésion

			au dispositif Angela et de déployer une communication adaptée, permettant de faire connaître Quartier Jeunes comme un « lieu sûr » pour les personnes victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.
16	Regrouper l'ensemble des informations sur une seule page web de QJ.		Une réflexion sur la création d'un véritable "QJ numérique" sera relancée afin de proposer une expérience en ligne plus lisible, plus attractive et plus accessible. Ce projet aura notamment pour objectif de regrouper l'ensemble des informations relatives à Quartier Jeunes sur une page web dédiée, d'enrichir les contenus (photos du lieu, des activités et des usagers), de renforcer l'identité visuelle de QJ, ainsi que d'améliorer l'accessibilité des informations. Les possibilités de traduction en plusieurs langues, d'intégration de contenus en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), de dispositifs d'audiodescription et d'assistance numérique seront étudiées dans le cadre de cette démarche, en lien avec les services compétents de la Ville de Paris et les partenaires concernés.
17	Renforcer l'attractivité de la page web. Il convient d'y ajouter des photos du bâtiment avec son public, ainsi que la mascotte de QJ.		Idem
18	Traduire les informations en au moins deux autres langues, dont l'anglais.		Idem
19	Intégrer des éléments en méthode facile à lire et à comprendre (FALC).		Idem

20	Intégrer un dispositif d'audiodescription et un système d'assistance chat assurés par la mascotte de QJ.		Idem
21	Sur Instagram, les informations et la programmation doivent bénéficier d'une meilleure visibilité et attractivité. Dans cette perspective, il convient de réfléchir à une identité visuelle des publications et des stories, à un code-couleur. La présence de la mascotte serait aussi un repère visuel pour les usager.es.		Un important travail de refonte de la communication sur le compte Instagram de Quartier Jeunes a été mené ces derniers mois. Une attention particulière a été portée au respect de la charte graphique, à l'harmonisation des codes couleurs et à la création d'une identité visuelle plus cohérente afin de rendre les informations et la programmation plus lisibles et attractives. Cette évolution s'est traduite par une augmentation significative de la communauté, le compte dépassant désormais les 10 000 abonnés. La réflexion se poursuivra afin de renforcer encore les repères visuels des publications, notamment dans le cadre des travaux engagés avec l'agence de design de service et de l'arrivée de la future chargée de communication.
22	Rendre plus régulière et automatique la publication du programme hebdomadaire en fixant par exemple un jour de publication pour que les personnes ayant un trouble cognitif, et plus généralement tous-tes les usager.es puissent mieux anticiper l'accès à l'information de la programmation de QJ.		Cette recommandation est d'ores et déjà mise en œuvre. Le programme hebdomadaire de Quartier Jeunes est publié de manière régulière selon un calendrier de publication défini, permettant aux usagers d'identifier un rendez-vous récurrent pour prendre connaissance de la programmation et ainsi mieux anticiper leur venue. Cette organisation contribue à rendre l'information plus accessible et plus prévisible pour l'ensemble des publics, notamment les personnes présentant des troubles cognitifs.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR L'ACCESSIBILITE DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Promotion JOSEPHINE BAKER - Décembre 2024

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de « réfléchir aux conditions permettant de renforcer l'accessibilité de votre instance, c'est-à-dire de proposer des mesures permettant de favoriser la participation des personnes en situation de handicap au sein du CPJ ».

Elues concernées : Hélène BIDARD et Lamia EL AARAJE.

Direction concernée : Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Dans le même sens que pour le Quartier Jeunes, former les animateur·rices du CPJ aux questions liées au handicap.		Formation avec Certificat de Culture Handicap par 100% HANDINAMIQUE
2	Inviter les membres du CPJ à suivre une formation qui passe en revue tous les types de handicaps, pour qu'ils-elles sachent comment interagir avec tous types de publics et adopter les bons réflexes.		Quelques membres ont pu suivre la formation avec Certificat de Culture Handicap par 100% HANDINAMIQUE le 22/11/2025
3	Les recommandations concernant le site internet de QJ peuvent s'appliquer à la page web du CPJ (voir <i>supra</i>).		Ce sujet est à l'étude.
4	Préciser sur le formulaire d'inscription au CPJ qu'aucune forme de discrimination n'est admise dans la vie de l'instance, notamment celles liées au handicap et que les personnes en situation de handicap peuvent, si elles le souhaitent, le mentionner dans leur candidature.		Fait pour 2026

5	Un document de vulgarisation de la lettre de saisine peut être mis à disposition des personnes ayant un handicap cognitif, pour lesquelles ce document, fil rouge des travaux du CPJ, est complexe à lire et à comprendre.		Cela sera mis en place pour la lettre de saisine 2027 notamment via l'IA.
6	Faire figurer des jeunes ayant un handicap visible, comme une personne avec une canne, une béquille, un fauteuil, une personne atteinte de trisomie dans la communication du CPJ.		Campagne à venir.
7	Les membres du CPJ proposent de faire la publicité de leur instance au sein de structures qui accompagnent des jeunes en situation de handicap, pour favoriser une diversité de candidatures.		Prévu pour l'appel à candidatures 2027

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LA PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUPRES DES JEUNES

Promotion JOSEPHINE BAKER - Décembre 2024

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de rédiger des recommandations pour « approfondir la réflexion sur la façon de promouvoir au mieux l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes, à tous les niveaux ».

Elu concerné : Florentin LETISSIER.

Direction concernée : Direction de l'Attractivité et de l'Emploi.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Dispenser des ateliers pédagogiques au sein des écoles et collèges de la Ville de Paris. Ces ateliers pourraient s'intégrer dans le cadre de l'enseignement civique et citoyen ou à l'occasion des journées spécifiquement dédiées à l'ESS ou dans les temps périscolaires.		La Ville de Paris soutient l'ESPER et la CRESS en charge du dispositif "Mon ESS à l'école". Au sein de Quartier Jeunes il existe un « corner ESS »
2	Intégrer des modules dédiés à l'ESS au sein du catalogue des Cours d'Adultes de Paris dispensés par des acteurs de l'ESS.		« Passer de l'idée au projet dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) », https://scap.paris.fr/Element/Detaill/s/12983
3	Valoriser les métiers de l'ESS en organisant des expositions sur les thématiques et les métiers de l'ESS et les diffuser au sein des musées de la Ville de Paris pour toucher un public large.		Conception d'expositions sur les thématiques et les métiers de l'ESS « exposition des visages de l'ESS » Caserne Napoléon et Expos à la Maison des Canaux (démonstrateur de l'ESS) et expositions thématiques mode circulaire et ESS (EPSAA, Caserne Napoléon) Des partenariats sont à nouer pour aller plus loin dans la diffusion de ces expositions au sein des musées de la Ville de Paris Trophées de l'ESS sur la culture, Carine Rolland associée, grand témoin CentQuatre

4	Créer une carte interactive des acteurs de l'ESS présents sur le territoire parisien en recensant les initiatives locales.		Une carte dédiée au réemploi solidaire est disponible sur le site paris.fr afin de permettre aux parisiens de connaître l'offre de proximité Une étude de l'APUR est en cours et vise à cartographier l'ESS à Paris (sortie envisagée au premier trimestre 2026) Il est aussi possible d'évoquer la Mission de la CRESS, notamment via l'Atlas de l'ESS
5	Diffuser une campagne de sensibilisation et de promotion de l'ESS sur les réseaux sociaux de la Ville.		L'équipe de Que Faire à Paris s'est mobilisée sur Instagram avec plusieurs posts mais la démarche mérite d'être poursuivie Les nombreuses pages dédiées aux dispositifs ESS (notamment les Trophées) sont régulièrement actualisées Favoriser l'accès au foncier pour favoriser l'implantation et le développement des structures de l'ESS à Paris :
6	Nouer des partenariats avec des créateurs de contenu et des influenceurs, organiser des événements tels que la visite de lieux phares de l'ESS, des rencontres avec des personnalités de l'ESS.	Fait, mais à poursuivre 	La Ville de Paris a eu recours à des influenceurs sur quelques campagnes (zéro plastique, "Sortez Couvertures" et réemploi solidaire "à Paris, la seconde main est notre premier choix"), mais cela est coûteux et à renouveler régulièrement. Les jeunes (et notamment les membres du CPJ) sont invités à relayer sur leurs réseaux différents événements : visite de ressourcerie ou de tiers-lieu
7	Faciliter un accès stable au foncier pour les structures de l'ESS, notamment l'accès à des locaux de taille modeste proposant un loyer raisonnable.	Fait, mais à poursuivre 	Le travail sur le foncier dans une ville qui a une forte pression immobilière, est un point central. A ce titre, nous installerons prochainement une grande manufacture de réparation des appareils électroménagers dans le 20ème. Il est aussi possible de mentionner l'AAP immobilier pour l'ESS

8	S'assurer que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) favorisent une présence homogène des acteurs sur le territoire parisien permettrait d'encourager une implantation diversifiée des structures de l'ESS.		Pastillage pour les structures de l'ESS.
9	Valoriser le recours aux marchés publics réservés à l'ESS permettrait de favoriser le développement des structures locales et démontrerait sa volonté de soutenir des projets à impact social.		Florentin LETISSIER a co-porté le SPASER (schéma parisien d'achat socialement et écologiquement responsable), c'est un travail mené au quotidien par la délégation. Les ESS ont été accompagnées par ESS2024 (association les Canaux, soutenue par la Ville, devenu La Fabrique des Marchés post JOP) avec de très belles réalisations (ex La Conciergerie solidaire et le lavage du linge des athlètes). Un total de +500 prestations.
10	Renforcer les critères de l'ESS dans la pondération des marchés publics de la Ville de Paris afin d'orienter ses achats vers des entreprises engagées dans des démarches responsables.		Travail régulier avec la DFA sur le suivi SPASER Objectif de réalisation de 3M d'heures d'insertion a été atteint et dépassé dès la fin de l'année 2025. 3 033 312 heures d'insertion ont été réalisées, réparties entre 596 marchés de la Ville et des Concessions. La réalisation de cet objectif repose sur la mobilisation de près de 3200 salariés, tous contrats confondus.

SUIVI DU VŒU SUR L'ACCES DES JEUNES AUX LOISIRS ET LA CULTURE

Promotion JOSEPHINE BAKER - Février 2025

Sujet : les membres du CPJ ont choisi ce sujet parce qu'ils-elles estiment, d'abord, que l'accès aux loisirs, comprenant le sport, la culture et les vacances, joue un rôle fondamental dans le développement personnel des jeunes, en leur offrant des occasions d'épanouissement, de découverte et de rencontre ; ensuite, que les activités sportives, culturelles et récréatives sont des vecteurs essentiels de bien-être, d'intégration sociale et de créativité, contribuant à la construction de la citoyenneté des jeunes.

Elues concernées : Hélène BIDARD et Carine ROLLAND.

Directions concernées :

- Direction de la Jeunesse et des Sports.
- Direction des Affaires Culturelles.

	Recommandations inscrites dans le vœu voté en Conseil de Paris	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Renforcer la place des jeunes dans les instances des établissements et structures culturels et de loisirs de la Ville de Paris.		PM : création d'un comité d'usagers au musée Carnavalet (18-26 ans) FAC : programme Collection Collège depuis 2020, (13-15ans) CIP : Dispositif Ambassadeurs jeunes du cinéma : The Breakfast Club (but at night... !) Ciné-club co-programmé et co-organisé par un groupe d'étudiants et d'étudiantes, recruté et formé par l'équipe des CIP (10 soirées par an dans 10 cinémas du réseau avec des séances proposant film et accompagnement inédit). https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/breakfast-club/ https://www.instagram.com/thebreakfastclub.cineclub/ Forum des Images : TUMO Paris (école de création numérique gratuite pour les 12-18 ans) favorise des événements de prise de position des jeunes sur des sujets de société (AI Teens l'année

			dernière par exemple) TUMO Paris - l'école de la création numérique
2	Permettre le dialogue entre les membres du CPJ et des jeunes des arrondissements sur les sujets culturels.		Intégration des ambassadeurs d'arrondissements dans les événements culturels jeunes de leur territoire
3	Rendre ludique les lieux culturels de la Ville de Paris.		PM : création d'espaces jeux ludothèques dans les musées à l'occasion des week-ends en famille et nocturnes pour les jeunes dans certains musées, soirées Bibs : clubs-lecture et possibilités créatives offertes par les espaces "fab lab" (avec imprimantes 3D etc.) MGI : « Haut Parleurs » ateliers artistiques pluridisciplinaires pour les 14/18 pour définir et exprimer « quelle jeunesse on est » CIP : Projets pour les 15-25 ans avec The Breakfast Club (but at night...) What the club ? nouveau ciné-club au fil des saisons avec une thématique filée à l'année (dans 6 cinémas du réseau avec 3 ou 4 séances par saison qui proposent un film et une animation ludique (création de parfum, blind test, tea time, speed dating, etc...)). https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/what-the-club/ Noir Cinéma Club, ciné-club co-porté avec l'artiste et comédienne Marie-Julie Chalu qui met en avant et fait connaître des œuvres cinématographiques noires indépendantes, toujours accompagnées de rencontre, de performance et d'atelier en salle (dans 6 cinémas du réseau pour 6 soirées exceptionnelles) https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/noir-cinema-club/

			Étincelles : au cinéma, une éducation ludique aux images Un catalogue d'actions culturelles ludiques et innovantes pour les salles de cinéma avec des propositions comme le ciné-atelier fond vert (découverte des effets spéciaux), ciné-gaming (jeu vidéo en salle en lien avec la film projeté), ciné-atelier Mashup box (initiation ludique au montage) ou encore escape game en salle. Brochure à venir sur https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/noir-cinema-club/ • Projets à destination des publics du champ social, dont le public jeune : De nombreuses séances tout au long de l'année accompagnées par des rencontres et des ateliers ludiques en salle. https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/seances-evenements/ Forum des Images : son bar est un espace en libre accès ouvert aux jeunes et au public aux horaires d'ouverture de l'institution, qui propose un véritable confort avec des tables / fauteuils/ borne wifi / presse en libre accès et qui permet de se retrouver pour travailler ou échanger en groupe. Les espaces TUMO, leur agencement (salle 90, TUMObiles) offre un cadre d'apprentissage innovant favorisant l'appropriation de l'espace en lieu de vie. Dans le mesure d'impact TUMO, les jeunes parlent aussi d'une safe place, en plus de la dimension ludique. La pop up station en accès libre propose des jeux vidéo autour de la programmation du Forum des Images.
--	--	--	---

			Les séances ouvertes où les échanges et le dialogue sont rendus possibles
4	« Gamifier », rendre l'expérience interactive et immersive au sein des établissements culturels de la Ville.		PM : création d'un escape game au musée de la Libération dans le cadre d'un week-end en famille FAC : création d'un jeu de société Baz'art disponible en prêt gratuitement, réalisé en 2024 Bibs : jeux de société, jeux de rôles et jeux video à destination des adolescents sont à disposition sur place et en prêt dans de nombreuses bibliothèques, avec notamment le prêt gratuit de packs "console+jeux video", service unique en France DJS : Prise de contact avec OUI LIVE en 2025 pour estimer le coût d'une gamification du Pass Jeunes. Le prix était trop élevé, la SDJ n'a pas donné suite CIP : tous les projets présentés ci-dessus Forum des Images : la Pop up station, les séances pop up du mercredi soir, les séances interactives, Newimages (festival dédié à la VR, réalité augmentée, aux expériences immersives), l'expérience TUMO, les ateliers scolaires et champ social
5	Favoriser une participation active des personnes dans les expositions.		PM : focus groupe pour l'exposition Savoirs-faires au Palais Galliera qui a sollicité des jeunes adultes pour la conception du parcours et outils de médiations associés
6	Intégrer une dimension sensorielle aux expériences muséales.		PM : Création de cartels sensoriels dans l'exposition Savoirs faire de la Mode, dispositifs olfactifs à la maison de Balzac, espace découverte des techniques de la sculpture au musée Bourdelle
7	Harmoniser l'accès à ses dispositifs jeunesse pour les 13-30 ans.		DJS : Accès au Kiosque Jeunes DAC : Tarifs jeunes (10€ dans les théâtres privés) CIP : Politique de tarifs réduits

			dans les salles indépendants parisiennes : Adulte : moins de 10€ dans la majorité des salles Certains projets portés proposent un tarif unique comme le Breakfast Club (but et night... !) au tarif de 6€. Forum des Images : tarifs scolaires très compétitifs, tarifs étudiants, partenariats avec les écoles Places à gagner Places offertes tous les mois au Kiosque Jeunes Gratuité pour les élèves TUMO Accès avec le Pass Culture (national) et le Pass Jeune (ville de Paris)
8	Mettre en place une application Kiosque Jeunes avec une programmation claire et attractive et en y intégrant un système de réservation en ligne.		Pas d'application en ce qui concerne le Kiosque Jeunes. Cependant, la dématérialisation du <i>Pass Jeunes</i> (application mobile) est en cours.
9	Renforcer l'offre culturelle de proximité ainsi que la présence et la participation des jeunes riverains aux événements culturels de proximité.		FAC : Une œuvre à l'école et Une œuvre en partage, exposition d'œuvres d'art notamment dans des collèges, des universités, des bibliothèques, des centres Paris Anim', partenariat à venir avec QJ13, expérimentation artothèque fin 2024 au Pavillon carré Baudoin. Bibs : festival de décryptage « En quête d'info » au mois d'avril sur l'éducation aux médias et à l'information, en novembre 1er "festival Ados" d'une semaine (dans les 14e, 15e, 18e, 19e et 20e) avec une programmation participative, et en décembre avec un temps dédié au jeu sous toutes ses formes. Des bibliothèques font participer directement les adolescents à l'offre de services : à la bibliothèque

			Gutenberg (15e) ou Assia Djebbar (20e) les jeunes participent régulièrement à la construction de certaines actions culturelles - comme la fête d'halloween - et à certains achats de BD-mangas. DJS : Extension de l'offre culturelle, sportive et de loisirs en cours. Prise de contact avec la DAC pour étendre l'offre (Comédie française, Opéra Comique, etc.)
10	Inviter les jeunes riverains aux événements culturels parisiens.		Art d'être ensemble : Lettre d'information culturelle de la DAC et invitation à des événements culturels
11	Inviter les Maires d'arrondissement à diffuser aux jeunes riverains les offres de loisirs du quartier.		A envisager
12	Garantir un accueil identique et une culture commune dans les CPA avec une base commune d'informations, en conservant toutefois les spécificités locales.		A envisager. A l'heure actuelles il y a 8 prestataires différents pour les CPA
13	Permettre aux agents des CPA de bénéficier des mêmes formations et favoriser la transversalité et les échanges de bonnes pratiques.		Présentation des enjeux du Pass Jeunes en matinale des directeur.ices d'équipements jeunesse + Présentation régulière des dispositifs Pass Jeunes et Kiosque Jeunes aux Point Information Jeunesse parisiens.
14	Encourager les publics jeunes à participer aux activités culturelles.		PM : existence d'une carte d'adhésion jeune (18-25 ans) et de tarifs privilégiés pour les jeunes adultes pour les activités et soirées organisées dans les musées de la ville de Paris. Participation de Paris Musées au Pass jeune avec une mise en avant d'une sélection d'exposition temporaires. Travail en lien étroit avec la Maison étudiante pour visibiliser l'offre et faire connaître les musées (Nuit étudiante, échanges de visibilité). Partenariat avec les établissements d'enseignements

			supérieurs, les conservatoires et écoles d'art et organisation de cours et séminaires au sein des collections en présence d'étudiants. DJS : Mise en place d'un jeu concours photo pour le Pass Jeunes : des places pour une compétition sportive ont été offertes aux gagnant.es du concours. Théâtre Paris Villette : programme « Passerelles » qui accompagne l'autonomie du public adolescent dans une pratique de spectateur individuel et anime une communauté de jeunes spectateurs CIP : Communication très large et variée mise en place dans les Cinémas Indépendants Parisiens accueillant les projets et de nombreux lieux fréquentés par les publics jeunes (universités, écoles, lieux culturels, institution, etc..) via les supports print (affiches et cartes postales) Envoi de newsletter ciblé auprès de ces publics Forte présence sur les réseaux sociaux et notamment page Instagram : https://www.instagram.com/cinemas_independants_parisiens/ Forum des images : une vingtaine de séances par mois fléchées et communiquées aux élèves TUMO pour les guider dans les programmes du Forum, les séances de courts métrages ouvertes au public du champ social et au grand public (plusieurs par an), les classes et groupes accueillis dans les festivals (CCA, UEDM, TPC...)
--	--	--	--

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LE NOUVEAU PLAN « LIRE A PARIS »

Promotion REBECCA CHEPTEGEI - Mai 2025

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de réfléchir à des « pistes d'amélioration pour rendre plus agile l'accès de nos collections et services, en allant davantage à la rencontre des Parisiennes et Parisiens, et faire en sorte que la lecture s'invite partout sur le territoire parisien ».

Elue concernée : Carine ROLLAND.

Direction concernée : Direction des Affaires Culturelles.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Simplifier l'accès aux bibliothèques de la Ville de Paris.		L'objectifs premier des bibliothèques de Paris est d'être accueillantes et faciles d'accès.
2	Elargir les horaires d'ouverture des bibliothèques.		C'est la volonté de la DAC, mais cette extension suppose des coûts importants et une gestion sociale complexe.
3	Abaisser l'âge d'accès minimum aux bibliothèques patrimoniales.		C'est une question qui demande encore du travail d'exploration.
4	Simplifier les inscriptions et les renouvellements aux bibliothèques de la Ville.		L'inscription est déjà relativement facile.
5	Améliorer la page générique des bibliothèques de la Ville de Paris en : Optimisant le moteur de recherche en permettant à l'internaute d'écrire une thématique, une langue, une accessibilité PMR et d'être orienté vers la bibliothèque qui lui convient. Proposant une carte interactive des bibliothèques avec une brève description des thématiques		En cours, mais c'est un travail nécessitant des moyens et de l'ingénierie.

	proposées, des services, des niveaux d'affluence et une redirection vers la page de la bibliothèque en question.		
6	Inciter les étudiant·es à venir dans les bibliothèques de la Ville de Paris en proposant des fonds utiles à leur recherche en complément des bibliothèques universitaires.		C'est déjà fait, mais il est important de souligner que la Ville de Paris ne peut se substituer aux Universités et que celles-ci doivent encore développer leur offre aux étudiants.
7	Renforcer les moyens humains et financiers des bibliothèques.		Cette question ne relève pas de la DAC, mais il est à souligner que la Ville de Paris fournit un effort conséquent pour ses bibliothèques, avec notamment, 1 300 agents et 4 M€ de budget d'acquisitions.
8	Concevoir les bibliothèques comme des lieux de convivialité.		C'est l'objectif principal du réseau.
9	Mettre en place un espace détente dans les bibliothèques où le bruit est autorisé.		C'est déjà réalisé dans de nombreuses bibliothèques, nous souhaitons le développer mais cet objectif pose des difficultés sanitaires et sécuritaires.
10	Mettre en place des activités intergénérationnelles pour favoriser la diversité des publics.		C'est déjà réalisé dans de nombreuses bibliothèques, la DAC souhaite le développer.
11	Installer autant que possible des buvettes avec machines à café en faisant appel à des structures de l'ESS.		C'est un projet que la DAC / SBL souhaite mettre en place au cours de la future mandature. Il demande cependant des moyens et de l'ingénierie
12	Faire en sorte que la lecture s'invite dans les parcs.		Cela est fait régulièrement, notamment par le programme BHLM (bibliothèques hors les murs).
13	Installer des espaces cabanes – culture qui proposent des échantillons des collections des bibliothèques à proximité que les usagers peuvent consulter sur place.		C'est un projet que la DAC / SBL souhaite mettre en place au cours de la future mandature. Il demande cependant des moyens et de l'ingénierie.

14	Des ateliers de lecture publique peuvent être organisés.		Un club de lecture international se retrouvait régulièrement à QJ à l'initiative d'une étudiante jusqu'à début 2026. Des recherches sont en cours afin de proposer à nouveau ce club QJ dans l'enceinte de Quartier Jeunes.
15	Communiquer et sensibiliser autour des bibliothèques à travers des affichages publicitaires, une présence sur les réseaux sociaux, un forum annuel des bibliothèques, un forum autour des métiers de bibliothécaire et de conservateur, des partenariats avec les lycées et les universités.		La présence de collègues des bibliothèques est constante dans les forums qui nous invitent. La présence sur les réseaux sociaux est aussi très importante. De plus, une grande campagne de communication sur les bibliothèques est prévue à l'été / automne.
16	Elargir l'offre numérique des bibliothèques de la Ville de Paris à travers davantage de partenariats et de marchés Ville.		L'offre numérique est déjà très importante, une des plus importantes de France.
17	Développer des outils de concertation en proposant aux usagers de répondre régulièrement à des enquêtes, en créant des boîtes à idées, en organisant des consultations citoyennes, en intégrant les ambassadeurs d'arrondissement du CPJ dans les concertations qui porteraient sur les décisions relatives à la vie des bibliothèques du territoire concerné.		Mise en place d'une enquête relation usagers

SUIVI DES RECOMMANDATIONS SUR LA PROSPECTIVE ADAPTER PARIS AUX DEFIS DU VIEILLISSEMENT A L'HORIZON 2050

Promotion REBECCA CHEPTEGEI - Mai 2025

Sujet : la Maire de Paris demande au CPJ de réfléchir « au quotidien des séniors à Paris en 2050 sous l'angle de la solidarité intergénérationnelle et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et des jeunes ».

Elues concernées : Véronique LEVIEUX et Pénélope KOMITES.

Direction concernée : Direction des Solidarités.

	Recommandations	Etat d'avancement 2025	Suivi des recommandations
1	Rendre les clubs séniors plus attractifs.		Objectif partagé et poursuivi par la DSOL
2	Choisir une appellation plus neutre pour éviter l'auto censure des jeunes séniors.		Cette appellation est explicite et rassurante pour les séniors
3	Lancer une campagne de communication pour inciter les hommes à se rendre dans les clubs séniors.		Une attention est portée à la présence d'hommes sur tous les visuels de communication Le service veille à proposer des activités favorisant la mixité des publics (activités sportives notamment)
4	Développer des rencontres interclubs pour éviter le cloisonnement des séniors.		De nombreuses initiatives ont déjà vu le jour (challenge de pétanque, tournoi de tennis de tables, randonnées, grand quizz, actions solidaires, etc.) et sont très appréciées. Les impacts sont très favorables, pour le bien-être global et l'amélioration des relations sociales des séniors concernés.
5	Multiplier les ateliers numériques dans les clubs séniors, notamment pour sensibiliser les séniors aux problématiques modernes et très évolutives des arnaques en ligne.		Ces ateliers numériques existent depuis longtemps dans les clubs (et par extension dans les restaurants et les résidences, les MDS, etc.) et sont également développés par la DPMP. Il est cependant important que le club

			de demain dispose de wifi, de matériel adapté, etc.
6	Améliorer l'interface numérique des clubs seniors (ajouter la possibilité de trier les clubs par activités).		A ce jour, les moyens techniques ne sont pas développés, les programmes mensuels et la brochure "Rejoindre les clubs seniors" sont organisés dans une logique à la fois géographique et par activités. Un projet de système informatique est en réflexion.
7	Ouvrir des activités et des événements spécifiquement intergénérationnels, en particulier avec des jeunes entre 15 et 30 ans, et renforcer les liens et partenariats entre les Clubs seniors aux Centres Paris Anim'.		La plupart des initiatives locales sont plutôt destinées aux rencontres avec des enfants et adolescents (écoles, collèges, centres de loisirs, associations de quartier), mais le développement de partenariats avec les centres Paris Anim reste un objectif.
8	Sensibiliser tous les types de public à la vie en tant que senior, pour commencer plus tôt l'accompagnement à la retraite, en présentant les différentes opportunités existantes au sein de la Ville de Paris (Clubs Seniors, Volontaires de Paris, etc).		Le forum des seniors parisiens Bien vivre sa retraite, ainsi que les ateliers « bienvenue à la retraite » organisés par le PRIF contribuent à cette sensibilisation. Une campagne de communication à l'échelle de la ville pourrait être intéressante à développer pour toucher tous les publics.
9	Proposer des référent-es, salarié-es ou volontaires de Paris, qui pourraient se rendre au domicile des seniors afin d'identifier d'éventuelles problématiques de logement, financières ou d'isolement, en dehors du Club senior.		L'aller vers est un objectif fort de la DSOL, et de nombreuses initiatives sont prises en ce sens. Par exemple, expérimentation de référents lutte contre l'isolement.
10	Promouvoir les colocations intergénérationnelles, notamment par un système de <i>matching</i> axé autour du bénévolat. Ce système donnerait la possibilité de proposer aux jeunes de s'engager pour une activité dans un Club senior, pour y rencontrer des seniors intéressé-es par la présence d'un-e jeune chez eux.		Cette proposition relève davantage d'initiatives privées ou associatives.

11	Mettre en place un système de « binômes intergénérationnels », impulsés par un service de la Ville ou par une association partenaire, pour inciter à l'échange, au partage de bonnes pratiques et aux loisirs intergénérationnels.		Des échanges entre jeunes et seniors ont été organisés, notamment entre le CPJ et le Comité des Usagers seniors (par exemple, projection débat de film à quartier jeunes). Ces initiatives sont à développer. L'association Paris en Compagnie, soutenue par la Ville de Paris, promeut également les échanges intergénérationnels (sorties).
12	Renforcer la connaissance mutuelle entre voisins.		Cette proposition ne relève pas des compétences de la ville de Paris.
13	Réinvestir les fêtes de quartier.		Des initiatives sont régulièrement mises en œuvre notamment par la DDCT dans les quartiers politique de la ville mais aussi via le dispositif Quartier Libre de la DJS.
14	Inciter à créer des groupes Whatsapp de voisins.		Cette proposition ne relève pas des compétences de la ville de Paris.
15	Désigner dans chaque immeuble, un-e référent-e en lien avec la mairie d'arrondissement, pour diffuser des informations pour la sécurité des seniors, et pour des appels ou visites de convivialité.		Cette proposition ne relève pas des compétences de la ville de Paris.
16	Proposer des formations via le dispositif des Volontaires de Paris avec des thèmes comme les techniques de relevage des personnes âgées ayant chuté, l'écoute active, comment prendre contact avec ses voisins.		Une première initiative a été engagée avec des bénévoles via la Fabrique de la Solidarité (B.A.ba lutte contre l'isolement des seniors). Cette proposition plus large intéressante sera soumise lors des réflexions sur le futur schéma seniors.
17	Promouvoir les conseils de quartier auprès des jeunes afin de favoriser les interactions intergénérationnelles.		À proposer à la DJS et la DDCT

18	Enrichir les services de proximité à destination des seniors afin de ralentir leur perte d'autonomie et qu'ils puissent rester en domicile privé plus longtemps.		Les services et aides offerts aux seniors parisiens, y compris à leur domicile, sont nombreux et déployés sur l'ensemble de la capitale.
19	Créer un service Ville de portage de repas avec un prix très bas (voire gratuit), ou alors de subventionner le recours aux prestataires proposant ce service, par des aides octroyées aux usager-es.		Ce service existe déjà depuis de nombreuses années et est accessible à l'ensemble des seniors parisiens qui le souhaitent, avec participation financière selon ressources.
20	Pérenniser et faire connaître les restaurants Emeraude en augmentant leur nombre ou en facilitant d'accès via des navettes locales. Organiser des événements et repas intergénérationnels au sein de ces structures.		La ville propose un maillage territorial fin avec ses 65 restaurants Emeraude. Une réflexion est en cours sur les modalités d'ouverture élargie à d'autres publics sur leurs quartiers d'implantation.
21	Poursuivre l'effort dans la politique publique de la Ville du quart d'heure.		Cette proposition constitue un fil rouge dans l'action municipale en direction des seniors et des publics vulnérables.
22	Mettre en place une campagne de promotion des emplois de service à la personne, pour rendre ces emplois attractifs et éviter un turnover trop important, les seniors appréciant côtoyer des personnes familières.		Déploiement d'une stratégie d'accompagnement des services d'aide à la personne pour renforcer l'attractivité de leur métier et améliorer leur qualité de vie au travail.
23	Développer les activités sportives seniors via les clubs seniors, les centres Paris Anim' ou des associations soutenues par la ville.		La ville propose de nombreuses activités sportives aux seniors, y compris sport adapté, qui remportent toujours un vif succès et permettent aux seniors parisiens de prolonger leur autonomie.
24	Créer des clubs de sports et des centres sportifs seniors adaptés pour éviter l'autocensure.		Des échanges sont en cours entre la sous-direction de l'autonomie et la direction de la jeunesse et des sports sur la proposition de créneaux seniors supplémentaires au sein des clubs associatifs.
25	Créer davantage d'espaces urbains adaptés aux publics fragiles, en		Projets en cours avec la DVD, la DEVE et la DTEC sur les logiques

	pensant ces lieux comme des lieux intergénérationnels (de l'enfance aux seniors), notamment en multipliant les îlots de fraîcheur, les espaces végétalisés, les bancs ombragés, les points d'eau potable.		d'accessibilité universelle et de résilience.
26	Lorsque cela est possible, élargir les trottoirs pour une circulation aisée des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.		Projets en cours avec la DVD dans une logique d'accessibilité universelle 17 quartiers d'accessibilité universelle existent déjà dans Paris.
27	Créer des parcours urbains végétalisés.		Projets en cours portés par la DEVE et la DVD
28	Rendre les transports en commun encore plus accessibles, notamment en développant le réseau d'ascenseurs permettant l'accès aux transports en commun (métro, RER, train).		La DVD et la Région travaillent sur cet objectif, qui ne relève pas de la DSOL.
29	Simplifier l'accès et limiter au maximum la fermeture des guichets physiques de l'administration de la Ville de Paris.		Les services municipaux (mairies d'arrondissement, maisons des solidarités) sont ouverts au public une large partie de la semaine. Ils accompagnent les parisiens dans leurs démarches y compris lorsqu'elles concernent d'autres administrations. Des permanences CAF, CNAV, MDPH, etc sont en outre organisées au sein des équipements parisiens.
30	Lancer une grande consultation pour mettre les seniors à contribution sur la question de la sécurité en raison de la vulnérabilité liée à l'âge.		Les actions menées visent davantage à informer les seniors parisiens et à leur transmettre les bons réflexes pour assurer leur sécurité.
31	Ajouter plus de missions intergénérationnelles sur le site des Volontaires de Paris, avec par exemple des balades intergénérationnelles (à la manière de l'association « Paris en compagnie ») ou des missions liées à la végétalisation des rues.		Cette proposition intéressante pourra être proposée pour le prochain schéma seniors, en lien avec la DDCT.

